

Aunay-sur-Odon

## Sécurité routière : « Les collégiens sont réceptifs »

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | jeudi 6 avril 2017  
489 mots | Martine BANCE



*C'est sous la pluie que ce groupe d'élèves a pu tester la conduite d'un véhicule à boîte de vitesses manuelles ou automatiques. Ils ont été accompagnés par l'adjudant-chef Stéphan Verdun, l'adjudant Pascal Coupart, et Eric Panet. Au centre, Thierry Saint-James, principal.*

Une action de prévention routière a ciblé les collégiens de 3<sup>e</sup> de Charles-Lemaitre, mardi. Les gendarmes étaient sur place.

Pourquoi ? Comment ?

Comment est née l'opération nationale 10 de conduite ?

« C'est une opération née en 1995, à l'initiative commune de l'assureur Groupama, la gendarmerie et du constructeur automobile Renault, dans le but d'initier les jeunes de 3<sup>e</sup> et de seconde à la conduite automobile, en y incluant une sensibilisation à la sécurité routière, présente le chef d'escadron Eric Panet, intervenu mardi au collège Charles-Lemaitre. À ce jour, 250 000 jeunes Français ont pu bénéficier de cet apprentissage. »

Tous les collèges en bénéficient-ils ?

Devant le succès remporté par cette initiative, l'Inspection d'académie a dû opérer une sélection.

Cette année, ce sont sept collèges et lycées du Calvados, situés en zone rurale, qui accueillent les trois véhicules et les quatre gendarmes qui animent les journées.

Les véhicules sont prêtés et entretenus par Renault tandis que Groupama se charge des assurances et de la facture de carburant.

En quoi consiste cette demi-journée ?

Mardi, Eric Panet, et l'adjudant-chef Patricia Toupain ont supervisé les différents modules proposés aux élèves de 3<sup>e</sup>, constitués en groupes de 12, par roulement. Chaque classe passe une demi-journée autour de la législation et des règles de conduites et aussi, pour la partie plus ludique, à la conduite d'un véhicule sur piste.

Pour Eric Panet, ce travail de fond est nécessaire : « Nous constatons actuellement que chez les jeunes, la problématique principale est la consommation de stupéfiants, plus que l'abus d'alcool, comme c'était le cas auparavant. C'est pourquoi, lors des contrôles routiers, nous pouvons effectuer systématiquement le dépistage de l'alcoolémie et, grâce au prélèvement salivaire, celui de la conduite sous l'effet de diverses drogues. »

Le principal, Thierry Saint-James, se réjouit du choix : « C'est au collège que ces actions sont les plus efficaces car elles s'adressent à des très jeunes qui n'ont généralement, pas encore expérimenté les substances illicites. Ils sont plus réceptifs que les lycéens. »

Les élèves, eux, se montrent satisfaits de cet intermède.